

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

COMITE CENTRAL

BUREAU POLITIQUE

SECRETARIAT PERMANENT

DEPARTEMENT DE L'ORGANISATION
ET DE LA MOBILISATION

CABINET



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité* Travail* Progrès

Tout pour le peuple !

Rien que pour le peuple !

ACTE N° 2023/..... **023** /PCT/CC/BP/SP/DOM-CAB
PORTANT RATIFICATION D'UNE ADHESION AU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
(FEDERATION DE LA SANGHA)

LE SECRETAIRE GENERAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°20-2017 du 12 mai 2017, portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des Partis politiques ;
- Vu les Statuts du Parti Congolais du Travail ;
- Vu le Règlement Intérieur du Comité Central du Parti Congolais du Travail ;
- Vu l'acte n°2020/001/PCT/CC/BP/SP/DA-CAB du 17 février 2020 portant confirmation des membres du Comité Central issu du Vème Congrès ordinaire du Parti Congolais du Travail ;
- Vu l'acte n°2020/002/PCT/CC/BP/SP/DA-CAB du 18 février 2020 portant confirmation des membres du Bureau Politique du Comité Central issu du Vème Congrès ordinaire du Parti Congolais du Travail ;
- Vu l'acte n°2020/003/PCT/CC/BP/SP/DA-CAB du 18 février 2020 portant confirmation des membres du Secrétariat Permanent du Bureau Politique du Comité Central issu du Vème Congrès ordinaire du Parti Congolais du Travail ;
- Vu l'acte n°2020/004/PCT/CC/BP/SP/DA-CAB du 18 février 2020 portant confirmation des membres de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation du Parti issue du Vème Congrès ordinaire du Parti Congolais du Travail ;
- Vu la demande d'adhésion de l'intéressé ;
- Considérant la nécessité.

LE SECRETARIAT PERMANENT ENTENDU ;

PREND L'ACTE DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1^{er} : Est admis au Parti Congolais du Travail, le camarade dont les nom et prénoms suivent :

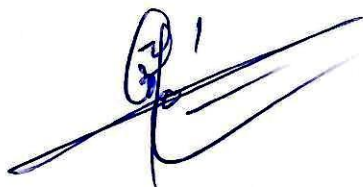
COMITE PCT -ARRONDISSEMENT II OUESSO
1- BOUOZOCK Kluvert Vautrin

Article 2 : Le présent Acte, qui prend effet à compter de la **date** de signature, sera enregistré, publié au journal du Parti et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le **2 8 JUIL 2023**

Le Secrétaire Général
du Parti Congolais du Travail,

Le Secrétaire à l'Organisation
et à la Mobilisation,



Gabriel ONDONGO

Pierre MOUSSA

Le Secrétaire à l'Administration,



Hyacinthe ONGOTTO